

# Séance du 18 avril 2014

## Nombre de conseillers

- en exercice : 10  
- présents : 10  
- votants : 10  
- absents : 0

L'an deux mil quatorze, le dix huit avril, à vingt heures zéro minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Éric FASSOT, Maire.

**Présents :** Mmes Séverine CRESPEAU, Evelyne ROBERT, Aurélie JOUSSET, Rachel GRIVEAU, MM Eric FASSOT, Olivier MARDESSON, Alix THILLIER, Alain MAUPEU, Stéphan JONETTE, Jean-Louis LANSIER

Date de convocation  
2 avril 2014  
Date d'affichage  
2 avril 2014

## ORDRE DU JOUR

1. Mise en place des commissions
2. Désignation des délégués au Syndicat du Pays de Grande Sologne
3. Délégation de signature
4. Informations et questions diverses

\*\*\*\*\*

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Rachel GRIVEAU

\*\*\*\*\*

## 01-2014 NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (C.C.I.D)

Monsieur le Maire EXPOSE AU Conseil Municipal qu'il doit être dressé une liste de contribuables (12 membres titulaires, 12 membres suppléants) pour constituer la nouvelle C.C.I.D.

Monsieur le Maire précise que seul six membres titulaires et six membres suppléants seront retenus par Monsieur le directeur des services fiscaux.

Après en avoir délibéré et l'unanimité des membres présents le conseil Municipal arrête la liste suivante :

TITULAIRES	SUPLÉANTS
Eric FASSOT	Jean-Louis LANSIER
Rachel GRIVEAU	Aurélie JOUSSET
Olivier MARDESSON	Stéphan JONETTE
Séverine CRESPEAU	Evelyne ROBERT
Alain MAUPEU	Alix THILLIER

\*\*\*\*\*

## **02-2014 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

En application des articles L123.7 et suivant le Code de l'Action Sociale et des Familles, le Maire expose que la moitié des membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. sont élus par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire précise également que le nombre des membres du Conseil d'Administration est fixé par le Conseil Municipal.

Le Maire rappelle qu'il est Président de droit du C.C.A.S.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- fixe à quatre, le nombre des membres du Conseil d'Administration, étant entendu qu'une moitié est désignée par le Conseil Municipal et l'autre moitié par le Maire, que leur nombre doit être pair et pas inférieur à huit,
- après avoir procédé à l'élection de ses représentants au Conseil d'Administration, **proclame membres du CCAS :**

- \* Madame Rachel GRIVEAU
- \* Monsieur Alix THILLIER
- \* Monsieur Stéphan JONETTE
- \* Monsieur Olivier MARDESSON

\*\*\*\*\*

## **03-2014 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA SOLOGNE DES ETANGS**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les organes délibérants de l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale doivent être renouvelés à la suite des élections des conseillers municipaux.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune est membre de la Communauté de Commune de la Sologne des Etangs et que conformément aux statuts de cette instance, il convient de procéder à l'élection des délégués de la Commune de LA MAROLLE EN SOLOGNE.

**Sont élus délégués de la Commune de LA MAROLLE EN SOLOGNE :**

**Délégué titulaire :** Monsieur Eric FASSOT

**Déléguée titulaire :** Madame Rachel GRIVEAU

\*\*\*\*\*

## **04-2014 SMICTOM**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les organes délibérants de l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale doivent être renouvelés à la suite des élections des conseillers municipaux.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune est membre du SMICTOM et que conformément aux statuts de ce syndicat, il convient de procéder à l'élection des délégués de la Commune de LA MAROLLE EN SOLOGNE.

**Sont élus délégués de la Commune de LA MAROLLE EN SOLOGNE :**

**Délégué titulaire :** Monsieur Olivier MARDESSON

**Déléguée suppléante :** Monsieur Alix THILLIER

\*\*\*\*\*

## **05-2014 SYNDICAT MIXTE DU PAYS GRANDE SOLOGNE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les organes délibérants de l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale doivent être renouvelés à la suite des élections des conseillers municipaux.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune est membre du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne et que conformément aux statuts de ce syndicat, il convient de procéder à l'élection des délégués de la Commune de LA MAROLLE.

**Sont élus délégués de la Commune de LA MAROLLE :**

**Délégué titulaire :** Monsieur Alain MAUPEU  
**Délégué titulaire :** Monsieur Jean-Louis LANSIER

\*\*\*\*\*  
**06-2014 SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Électricité de Loir-et-Cher)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les organes délibérants de l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale doivent être renouvelés à la suite des élections des conseillers municipaux.  
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune est membre du SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Électricité de Loir-et-Cher) et que conformément à l'article 7 des statuts de ce syndicat, il convient de procéder à l'élection des délégués de la Commune de LA MAROLLE EN SOLOGNE.

**Sont élus délégués de la Commune de LA MAROLLE EN SOLOGNE :**

**Délégué titulaire :** Monsieur Alain MAUPEU  
**Délégué suppléant :** Monsieur Stéphane JONETTE

\*\*\*\*\*  
**07-2014 SYNDICAT D'ENTRETIEN DU BEUVRON**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les organes délibérants de l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale doivent être renouvelés à la suite des élections des conseillers municipaux.  
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune est membre du Syndicat d'entretien du Beuvron et que conformément à l'article 7 des statuts de ce syndicat, il convient de procéder à l'élection des délégués de la Commune de LA MAROLLE EN SOLOGNE.

**Sont élus délégués de la Commune de LA MAROLLE EN SOLOGNE :**

**Délégués titulaires :** Madame CRESPEAU Séverine, Monsieur Alix THILLIER  
**Délégué suppléant :** Madame Rachel GRIVEAU

.....  
**08-2014 L'Association La Goujonnette**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que cette association doit avoir au sein de son Conseil d'Administration des membres du Conseil Municipal.

**Sont élus représentants de la Commune de LA MAROLLE EN SOLOGNE :**

Monsieur Olivier MARDESSON	Madame Evelyne ROBERT
Monsieur Eric FASSOT	Monsieur Stephan JONETTE
Monsieur Alix THILLIER	

\*\*\*\*\*  
**09-2014 MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Monsieur le Maire rappelle que, conformément aux dispositions de l'article L2121-22 du CGCT, «le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil, soit par l'Administration, soit à l'initiative d'un de ses membres».

Lorsque ces commissions sont permanentes, elles sont constituées dès le début du mandat. Chaque commission est composée d'un certain nombre de membres, exclusivement des conseillers, désignés par le Conseil Municipal.

Le Maire est Président de droit de ces commissions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ne fixe pas de nombre de membres de chaque commission,
- décide la création des commissions communales ci-dessous et élit les conseillers municipaux qui composent ces commissions.

#### **FINANCES**

Tous les membres du Conseil Municipal

#### **VOIRIE (Chemins, Routes, Eau et assainissement)**

M. Stéphane JONETTE – M. Alix THILLIER - M. Alain MAUPEU – M. Olivier MARDESSON

#### **CANTINE, ECOLE**

Mme Rachel GRIVEAU – Mme Aurélie JOUSSET – Mme Evelyne ROBERT – Mme Séverine CRESPEAU

#### **CIMETIERE**

Mme Rachel GRIVEAU, Mme Séverine CRESPEAU, M. Eric FASSOT, M. Olivier MARDESSON

#### **BÂTIMENTS COMMUNAUX ET GESTION LOCATIVE**

M. Alain MAUPEU – M. Stéphan JONETTE – M. Jean-Louis LANSIER

#### **ESPACES VERTS**

Mme Séverine CRESPEAU – Mme Aurélie JOUSSET – M. Alix THILLIER

#### **LOISIRS – ENVIRONNEMENT – FÊTES – RELATIONS PUBLIQUES**

(Bulletin municipal, Site internet, maisons fleuries, cérémonies, ...)

M. Jean-Louis LANSIER, M. Olivier MARDESSON, Mme Séverine CRESPEAU, Mme Rachel GRIVEAU, Mme Aurélie JOUSSET

\*\*\*\*\*

#### **DÉLÉGATIONS ACCORDÉES PAR LE MAIRE AUX ADJOINTS**

**N°**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'attribuer des délégations aux adjoints :

1<sup>er</sup> adjoint : Les délégations en qualité d'Ordonnateur de Collectivités et d'Officier d'Etat Civil sont attribuées de droit. Le Maire accorde l'ensemble des délégations de signature au 1<sup>er</sup> adjoint

\*\*\*\*\*

#### **QUESTIONS DIVERSES**

##### Cérémonie du 8 mai 2014 :

La cérémonie religieuse est prévue à La Marolle. L'heure reste à confirmer.

Un vin d'honneur sera offert en mairie à l'issue de la cérémonie devant le monument aux morts.

Communauté de Communes :

Présentation est faite par Monsieur le Maire, Eric FASSOT sur la nouvelle composition des membres du Conseil Communautaire, de l'élection du Président et des Vice-présidents et de la création de 8 commissions.

Il est rappelé que les conseillers municipaux peuvent participer aux commissions de la Communauté de Communes.

Monsieur MAUPEU, conseiller municipal propose sa candidature pour participer à la commission bâtiment – voirie.

Madame GRIVEAU, adjointe au maire propose sa candidature pour participer à la commission des affaires scolaires et de la Santé et à la commission Vie Scolaire et jeunesse.

Monsieur FASSOT, Maire propose sa candidature pour participer à la commission Agriculture, Nature, Chasse, Bois et Cadre de vie, aux Finances, au Développement économique.

Un courrier sera adressé à la Communauté de Communes afin de présenter les candidatures.

Eglise :

Elle est dorénavant ouverte régulièrement par Madame JOUSSET, conseillère municipale.

Budgets 2014 :

Ils sont remis aux conseillers municipaux. Monsieur le Maire explique le fonctionnement du budget communal et les budgets annexes en vue de préparer le prochain conseil.

Prochaines Réunions :

Conseil Municipal : Mardi 29 avril 2014 à 20H00

Commission Bâtiment : 10 mai 2014 à 10H00

SEANCE LEVEE A 21 h 05

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au Registre, les membres présents.

Séverine CRESPEAU	Eric FASSOT	Rachel GRIVEAU	Stéphane JONETTE
Aurélie JOUSSET	Jean-Louis LANSIER	Olivier MARDESSON	Alain MAUPEU
Evelyne ROBERT	Alix THILLIER		